

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 26 juin 2018  
Rapporteur :  
Monsieur Ludovic JOLIVET**

**N° 30**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 04/07/2018  
- la transmission au contrôle de légalité le : 04/07/2018  
(accusé de réception du 04/07/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Tarifs de mise à disposition de l'auditorium Marie de Kerstrat de la médiathèque des  
Ursulines - Année 2018-2019**

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'adopter les tarifs ci-dessous, applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 jusqu'au 31 août 2019, pour la mise à disposition de l'auditorium Marie de Kerstrat de la Médiathèque des Ursulines pour un forfait de 4h.

Pour 2018-2019, les tarifs sont augmentés de 2%.

**Tarifs proposés :**

	Tarifs 2017-2018	Tarifs 2018-2019
Les établissements culturels, les administrations et entreprises	242 €	247 €
les associations et établissements scolaires situés hors du territoire de Quimper Bretagne Occidentale	242 €	247 €
Les associations situées sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale	120 €	122 €
Les établissements scolaires de Quimper Bretagne Occidentale	60 €	61 €
Les services de Quimper Bretagne Occidentale et des communes membres de Quimper Bretagne Occidentale	/	Gratuit